

LES SERVICES

Le tiers payant (dispense d'avance d'argent)

- Réseau mutualiste (optique, dentaire, audition).
- Pharmacie, hôpitaux, cliniques, etc...

La prévoyance

- Garantie maintien de salaire.
- Garantie décès.

La caution de prêts immobiliers

- Avantages intéressants pour l'acquisition d'un bien immobilier. Caution Mutame UCB.

Les garanties "PLUS"

➤ MUTAME ASSISTANCE :

tél. 01 49 93 72 14.

Programmes de services et d'assistance à la personne (présence et accompagnement).

➤ PRIORITÉ SANTÉ MUTUALISTE :

tél. 39 35 (code 3188).

Le service qui vous écoute, vous informe et vous accompagne. PSM vous aide à mieux comprendre et à mieux vous orienter.

- Allocation Obsèques, Allocation Orphelin : contrat collectif annuel révisable chaque année et souscrit auprès de l'Union Mutame Garanties.

- Avance de fonds, aides exceptionnelles : Mutame Territoire de Belfort.

Qui peut adhérer ?

- Salarié d'une collectivité territoriale, d'un établissement public, affilié à Mutame Territoire de Belfort, titulaire, stagiaire, auxiliaire ou contractuel.
- Les ayants-droit si vous êtes conjoint ou concubin, et les enfants à charge de l'adhérent. Les enfants à charge peuvent ensuite adhérer à la Mutuelle à titre individuel.
- Être âgé de moins de 50 ans au jour de l'adhésion (sauf conditions particulières).

Tarifs dégressifs pour les enfants

1 mois gratuit pour les nouveaux-nés

Pas de droit d'entrée

Pas de questionnaire médical

Ouverture bureaux :

- Du lundi au jeudi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
- Le vendredi de 9 h à 12 h 30

Nous contacter :

✉ 1 rue Strolz - BP 389 - 90007 BELFORT cedex

☎ 03 84 46 64 90

☎ 03 84 46 64 99

✉ contact @ mutame90.com

🌐 www.mutame90.com



Mutame Territoire de Belfort, Mutuelle régie par le Livre II du Code de la Mutualité, immatriculée au RNM sous le numéro 344 710 991, substituée par Mutame Normandie pour la constitution des garanties d'assurance maladie et accident

RNM 780 915 888 régie par le Livre II du code de la Mutualité - 4, rue Emile Enault 50008 SAINT LÔ Cedex.



Mutame

Territoire de Belfort

La Mutuelle Santé et Prévoyance au service des Personnels Territoriaux



www.mutame90.com

Agents Territoriaux et Membres Extérieurs

Des prestations qui répondent à vos besoins.

Prestations servies	Remb. Sécurité Sociale	Mutame 1	Mutame 2	Mutame 3	Mutame 4
MALADIE					
Honoraires Médecins					
* Consultations, visites, actes	70%	30%	30%	30%	30%
* Consultations de spécialistes	70%	30%	30%	30%	50%
Pharmacie					
* Pharmacie vignette blanche	65%	35%	35%	35%	35%
* Pharmacie vignette bleue	35%	65%	65%	65%	65%
* Pharmacie vignette orange	15%	25%	25%	50%	50%
* Pharmacie non prise en charge		25%	25%	50%	50%
Radiologie	70%	30%	30%	30%	30%
Analyses et auxiliaires médicaux	60%	40%	40%	40%	40%
Prothèses Auditives	65%	35%	35%	35%	35%
Prothèses Auditives refusées			70% base SS	175% base SS	175% base SS
			25% de la dépense	50% de la dépense	50% de la dépense
			remb. maxi 190,50€	remb. maxi 381 €	remb. maxi 381 €
Petit Appareillage	65%	35%	35%	35%	35%
				50% hors nom.	50% hors nom.
Cure thermique reconnue SS					
* Transp. + Héberg.	65%	35%	forfait 76,25€	35%	35%
				forfait 182,95 €	forfait 215 €
DENTAIRE					
Soins dentaires	70%	30%	30%	30%	30%
Prothèses dentaires acceptées	70%	30%	30%	30%	30%
			70% base SS	175% base SS	200% base SS
Prothèses dentaires refusées					
* code acte SPR PRO			70% base reconst.	175% base reconst.	175% base reconst.
* Hors Nomenclature			25% plafond 120€	50% plafond 250€	50% plafond 250€
Orthodontie	100%		30% base SS	60% base SS	85% base SS
			par semestre	par semestre	par semestre
OPTIQUE					
Monture et verres	65%	35%	35%	35%	35%
Forfait annuel optique			160 €	335 €	370 €
Lentilles	65%	35%	35%	35%	35%
			forfait 65€ / L	forfait 135€ / L	forfait 135€ / L
Lentilles refusées			20% avec plafond 50€	50% avec plafond 120€	50% avec plafond 120€
Chirurgie au laser			forfait 80€ / œil	forfait 167,5€ / œil	forfait 167,5€ / œil
HOSPITALISATION					
Honoraires	80%	20%	20%	20%	20%
Frais de séjour	80%	20%	20%	20%	20%
Franchise (18€) / Acte > 91 €		50% = 9 €	75% = 13,50 €	100% = 18 €	100% = 18 €
Forfait Journalier		50% maxi 90j / an	75% maxi 90j / an	100% maxi 90j / an	100% maxi 120j / an
Chambre Particulière					
forfait annuel			590 €	1 180 €	1 180 €
Frais Accompagnant					
jusqu'à 12 ans			50%	100%	100%
Transport en ambulance	65%	35%	35%	35%	35%
ACTES NON REMB.					
Examen d'Ostéodensitométrie			25% restant à ch.	50% restant à ch.	50% restant à ch.
Pack Médecine non conventionnelle					75 € / an
P Ostéopathie					15 €
A Chiropractie					15 €
C Acupuncture					15 €
Mésothérapie					15 €
K Micro-kinésithérapie					15 €
Podologie					15 €
PRESTATIONS SOCIALES					
Assistance à la personne		OUI	OUI	OUI	OUI
		renseignement secretariat	renseignement secretariat	renseignement secretariat	renseignement secretariat
Allocation Obsèques		3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €
Allocation Orphelins		388 € / an	388 € / an	388 € / an	388 € / an
Avance de fonds (dépenses de santé)		1 800 € maxi.	1 800 € maxi.	1 800 € maxi.	1 800 € maxi.
Aides exceptionnelles		Attribution / décision du Bureau	Attribution / décision du Bureau	Attribution / décision du Bureau	Attribution / décision du Bureau